

Sortie botanique à Saint-Rémy-de-Provence (13) – 2 juin 2021 Vallon de Saint-Clerg - Rocher des Deux Trous - Vallon de Valrugue

Il s'agit de la première sortie de notre association dans les Alpilles. Ce massif situé dans la partie Nord-Ouest des Bouches-du-Rhône est formé de roches sédimentaires. La blancheur du calcaire et le ciel bleu balayé par les vents confèrent à cette région typiquement provençale un caractère unique. C'est le berceau de la Provence de Mistral et du Félibrige, mais aussi de Van Gogh, et son attrait touristique est très important, notamment par la proximité des Baux-de-Provence et des vestiges romains de Saint-Rémy. Quant aux champs d'oliviers, à l'origine d'une huile renommée (AOP), ils ont fait le bonheur de générations de peintres.

C'est dans ce décor très agréable, au cœur du Parc naturel régional des Alpilles, que nous sommes amenés à herboriser aujourd'hui. Malheureusement, entre la crise sanitaire et les impératifs des uns et des autres, c'est un effectif très réduit (4 personnes) qui se présente pour cette balade botanique. Le temps est agréable, un peu couvert, mais un petit vent capricieux ne facilite pas la tâche du photographe !

Lors de cette sortie, nous avons comme d'habitude dressé la liste des espèces rencontrées et elles sont extrêmement nombreuses : nous en avons recensé 254 ! On trouvera les inventaires détaillés sur notre site (par stations, par ordre alphabétique et par familles).

La très grande majorité des espèces rencontrées étant assez courantes dans notre région, nous évoquerons surtout dans ce document celles qui ont le plus attiré notre attention.

En longeant les rues et les chemins en limite du village de Saint-Rémy



Le rendez-vous ayant été fixé dans la partie périphérique du village de Saint-Rémy, nous avons commencé notre balade par un cheminement d'environ deux kilomètres au bord de routes et de sentiers qui nous ont amenés progressivement au Vallon de Saint-Clerg.

Dans cette seule partie, nous avons déjà noté 130 espèces. La plupart sont des rudérales, fréquentes au bord des champs et dans les milieux remués, dont de nombreuses Poacées, en pleine floraison à cette période de l'année. Comme on peut les trouver en de très nombreux endroits du département, nous ne les énumérerons pas ici.

Néanmoins, parmi les moins habituelles, nous avons particulièrement observé l'Ail à fleurs nombreuses (*Allium polyanthum*), de haute taille, le Crépis à petites fleurs (*Crepis micrantha*) dont les capitules grêles sont munis de bractées portant de longues soies raides et éparées, l'Orobanche améthyste (*Orobanche amethystea*) qui parasite le Panicaut champêtre (*Eryngium campestre*) et le Pavot argémone (*Papaver argemone*), plus grêle que le Coquelicot commun (*Papaver rhoeas*) et dont les capsules sont très différentes : celle de *Papaver argemone* est allongée et porte quelques poils hérissés, celle de *Papaver rhoeas* est large et glabre (voir plus loin).



Allium polyanthum
(Ail à fleurs nombreuses)



Crepis micrantha
(Crépis à petites fleurs)



Orobanche amethystea
(Orobanche améthyste)



Papaver argemone
(Pavot argémone)

Ce parcours, en dehors de son intérêt naturaliste, mérite une parenthèse à la fois touristique et historique. A certains endroits des panneaux explicatifs donnent des informations aux visiteurs.

On apprend ainsi que les bornes milliaires, colonnes de pierre à base cubique plantées dans le sol, d'environ 2 à 4 m de haut et de 0,50 à 0,80 m de large, servaient à donner les distances dans la Rome antique. Les inscriptions fournissaient aussi d'autres informations. Elles étaient implantées tous les milles romains (environ 1,480 km), notamment sur la Via Domitia qui traverse la Provence (Gaule narbonnaise à l'époque).

A une croisée de chemins, un autre grand panneau explicatif présente aux visiteurs les itinéraires de randonnée, ainsi que la mosaïque des différents milieux du Parc naturel régional des Alpilles, où les activités humaines et l'agriculture se veulent respectueuses de l'environnement.

Peu avant d'arriver au Vallon de St Clerg, nous passons près d'une carrière d'où l'on extrayait à l'époque romaine les blocs de pierre servant à la construction des édifices du site de Glanum. Nous longeons ensuite celui-ci, en l'admirant de loin.

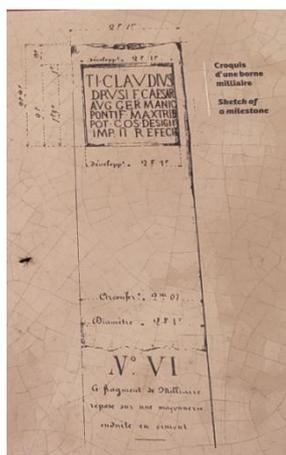


Schéma d'une borne milliaire romaine.



Carrière de pierres ayant servi à la construction du site de Glanum.



Vestiges de la cité antique de Glanum.



(Photos de Sabine Bodin)

Le Vallon de Saint-Clerg

Le Vallon de St Clerg, situé à l'ubac, est depuis longtemps très apprécié par les habitants de Saint-Rémy qui viennent y trouver la fraîcheur, notamment en été. Il a fait l'objet de plantations d'essences inhabituelles dans cette région au XIX^e siècle. Un sentier botanique y a été créé il y a quelques années et des panneaux explicatifs jalonnent le parcours.

On y accède par un petit défilé entre des roches calcaires sur lesquelles on peut noter la présence, entre autres, de la Campanule à grosses racines (*Campanula rotundifolia* subsp. *macrorrhiza*) aux corolles allongées, de la Pariétaire de Judée (*Parietaria judaica*) et des fougères habituelles (*Asplenium ceterach*, *Asplenium trichomanes* et *Polypodium cambricum*).



Campanula rotundifolia subsp. *macrorrhiza*
(Campanule à grosses racines)

Lorsque le vallon s'élargit un peu, nous entrons dans une forêt, qui laisse la place par endroits, de part et d'autre du chemin, à des clairières très agréables. On trouve dans la strate arborée de nombreuses essences autochtones comme le Pin d'Alep (*Pinus halepense*), l'Érable champêtre (*Acer campestre*), le Peuplier blanc (*Populus alba*), le Noisetier (*Corylus avellana*) ou le Merisier (*Prunus avium*), mais aussi plusieurs espèces plantées et naturalisées comme le Tilleul à larges feuilles (*Tilia patyphyllos*), le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), le Cyprès (*Cupressus sempervirens*), le Micocoulier (*Celtis australis*), le Sorbier domestique (*Sorbus domestica*), l'Érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), le Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*), que l'on retrouvera en grand nombre un peu plus haut, et trois espèces inattendues : le Pin laricio (*Pinus nigra* subsp. *laricio*) aux troncs très droits, le Sapin d'Andalousie (*Abies pinsapo*) et surtout le Charme-houblon (*Ostrya carpinifolia*), aux feuilles très dentées et aux fruits caractéristiques.



Ostrya carpinifolia (Charme-houblon ou Bois-de-fer)
Infructescence femelle à gauche et chatons mâles à droite

La strate arbustive est aussi bien représentée. Nous notons ainsi le Buis (*Buxus sempervirens*), l'Amélanchier (*Amelanchier ovalis*), le Chèvrefeuille des Baléares (*Lonicera implexa*), le Chêne kermès (*Quercus coccifera*), le Bois de Sainte-Lucie (*Prunus mahaleb*), l'Ailanthé (*Ailanthus altissima*), le Jasmin buissonnant (*Jasminum fruticans*), le Fragon petit-houx (*Ruscus aculeatus*), le Laurier-tin (*Viburnum tinus*), mais aussi d'autres espèces méditerranéennes fréquentes que l'on citera plus loin dans le Vallon de Valrugue, au retour.

La strate herbacée est également très riche tout au long de la montée dans le vallon. Comme plus d'une centaine d'espèces ont été notées, la plupart extrêmement courantes, nous n'en citerons que quelques-unes, de façon tout à fait arbitraire !

On rencontre ainsi de nombreuses astéracées : le Chardon à capitules denses (*Carduus pycnocephalus*), le Chardon noirissant (*Carduus nigrescens*), le Cirse commun (*Cirsium vulgare*), le Crépis à feuilles de pissenlit (*Crepis vesicaria* subsp. *taraxacifolia*), l'Immortelle (*Helichrysum stoechas*) ou l'Urosperme faux picris (*Urospermum picroides*).

Les Fabacées sont aussi nombreuses. Parmi elles, citons la Psoralée bitumeuse (*Bituminaria bituminosa*), l'Astragale de Montpellier (*Astragalus monspessulanus*), la Coronille bigarrée (*Coronilla varia*), l'Hippocrépis à toupet (*Hippocrepis comosa*) et la Badasse ligneuse (*Lotus dorycnium*).

La présence des Lamiacées traditionnelles (thym, romarin, lavande, petit calament), avec leur cortège de senteurs, nous rappelle que nous sommes en Provence. Ici, on a même la Sarriette (*Satureja montana*), le Calament acinos (*Clinopodium acinos*) et la belle Mélitte à feuilles de mélisse (*Melittis melissophyllum*).

Les Poacées sont nombreuses. Mentionnons surtout la présence en nombre important de la Crételle hérissée (*Cynosurus echinatus*).



Carduus nigrescens
(Chardon noirissant)



Urospermum picroides
(Urosperme faux picris)



Clinopodium acinos
(Calament acinos)



Cynosurus echinatus
(Crételle hérissée)

Enfin, citons pêle-mêle quelques jolies espèces colorées : l'Aphyllanthe de Montpellier (*Aphyllanthes monspeliensis*), le Liseron cantabrique (*Convolvulus cantabrica*), la Campanule raiponce (*Campanula rapunculus*), le Cynoglosse de Crète (*Cynoglossum creticum*), le Fumana à feuilles de bruyère (*Fumana ericifolia*), le Gaillet de Timeroy (*Galium timeroyi*), l'Hélianthème des Apennins (*Helianthemum apenninum*), l'Hélianthème hérissé (*Helianthemum hirtum*), le petit Myosotis très rameux (*Myosotis ramosissima*), la Rue à feuilles étroites (*Ruta angustifolia*), la Nigelle de Damas (*Nigella damascena*) ou encore l'Orobanche naine (*Phelipanche nana*).

On aurait pu citer aussi plusieurs espèces de géraniums et d'euphorbes (voir inventaires).



Galium timeroyi
(Gaillet de Timeroy)



Ruta angustifolia
(Rue à feuilles étroites)



Nigella damascena
(Nigelle de Damas)



Phelipanche nana
(Orobanche naine)

Le plateau de la Caume et le Rocher des Deux Trous

Vers la fin de la montée, la forêt de l'ubac se termine par un magnifique ensemble de cèdres, dont toutes les cimes semblent penchées d'un même côté, évoquant instantanément une estampe japonaise.



On débouche alors sur une grande piste forestière bordée de gravillons. Nous sommes sur le Plateau de la Caume, qui bénéficie d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope en raison de la richesse de sa flore et de sa faune, notamment les oiseaux. Un panneau explicatif nous apprend que l'on peut observer ici l'Aigle de Bonelli, le Vautour percnoptère, le Circaète Jean-le-Blanc, le Grand Duc d'Europe, l'Engoulevent d'Europe ou encore le Monticole bleu. Il invite les visiteurs à respecter les périodes de sensibilité des espèces protégées.

Ce plateau offre un large panorama sur la chaîne des Alpilles, dont le Mont Gaussier, et sur la plaine en contrebas. Nous prenons alors la direction du Rocher des Deux Trous que l'on aperçoit au loin.

Ici la végétation est plus rase. Le pin d'Alep (*Pinus halepensis*) et le Chêne vert (*Quercus ilex*) sont très dispersés. Les arbustes ou arbrisseaux dominants, mais espacés, sont le Genévrier de Phénicie (*Juniperus phoenicea*), le Genévrier oxycède ou Cade (*Juniperus oxycedrus*), le Buis (*Buxus sempervirens*), le Pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus*), l'Amélanchier (*Amelanchier ovalis*), le Ciste cotonneux (*Cistus albidus*), le Filaire à larges feuilles (*Phillyrea latifolia*), le Spartier (*Spartium junceum*), le Nerprun alaterne (*Rhamnus alaternus*), le Laurier-tin (*Viburnum tinus*), la Coronille à tige de jonc (*Coronilla juncea*) et les buissons du très piquant Genêt scorpion (*Genista scorpius*), ici avec des gousses, cette espèce n'étant présente dans les Bouches-du-Rhône que dans sa partie Nord.

Genista scorpius
(Genêt scorpion)





Ononis reclinata
(Bugrane renversée)

Sur les bords caillouteux du chemin, nous distinguons de nombreuses petites espèces en fleur : la Bugrane renversée (*Ononis reclinata*), peu fréquente, aux fleurs roses et blanches, la Bugrane très grêle (*Ononis minutissima*), aux fleurs jaunes, beaucoup plus fréquente, le Buplèvre du Mont Baldo (*Bupleurum baldense*), la Germandrée velue (*Teucrium polium* subsp. *polium*), le Réséda raiponce (*Reseda phyteuma*), le Lin raide (*Linum strictum*), la Globulaire commune (*Globularia bisnagarica*), l'Hélianthème d'Italie (*Helianthemum italicum*), le Coris de Montpellier (*Coris monspeliensis*), l'Orpin de Nice (*Sedum sediforme*) et la Lobulaire maritime (*Lobularia maritima*).



Bupleurum baldense
(Buplèvre du Mont Baldo)

Pour les espèces plus « visibles », on notera, outre certaines déjà citées, le Centranthe rouge (*Centranthus ruber*), la Scabieuse maritime (*Scabiosa atropurpurea* var. *maritima*), le Silène d'Italie (*Silene italica*), l'étrange Silène cure-oreille (*Silene otites*), le magnifique Lin de Narbonne (*Linum narbonense*) avec des exemplaires tirant sur le violet, la Petite Coronille (*Coronilla minima*), la Crupine vulgaire (*Crupina vulgaris*), la Laitue vivace (*Lactuca perennis*), le Laser de France (*Laserpitium gallicum*), la Mauve sauvage (*Malva sylvestris*), la Clématite brûlante (*Clematis flammula*), la Roquette jaune (*Diploxys tenuifolia*), l'Anthyllis à fleurs rouges (*Anthyllis vulneraria* subsp. *rubriflora*), le Muflier à larges feuilles (*Antirrhinum latifolium*), la Lunetière (*Biscutella laevigata*), l'Œillet virginal (*Dianthus godronianus*), plusieurs euphorbes (*Euphorbia serrata*, *E. characias*, *E. cyparissias*) et, plus surprenant, la Glaucière jaune (*Glaucium flavum*). Pour les nombreuses Poacées, on se réfèrera à l'inventaire.



Silene otites (Silène cure-oreille)



Linum narbonense (Lin de Narbonne)

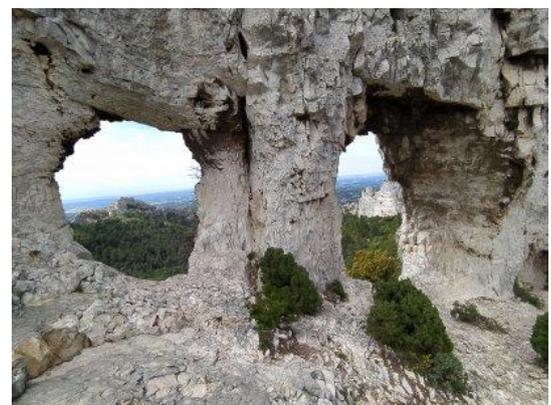


Glaucium flavum (Glaucière jaune)



Ph. Sabine Bodin

Au pied du spectaculaire Rocher des Deux Trous, qui est une grande barre rocheuse présentant deux fenêtres, nous pouvons observer trois petites espèces saxicoles : la Minuartie à rostre (*Minuartia rostrata*), l'Aethionème des rochers (*Aethionema saxatile*) et la Germandrée dorée (*Teucrium aureum*), ainsi que de belles touffes de la Stipe d'Offner (*Stipa offneri*) qui se plaît dans les endroits dégagés et ventés.



Ph. Sabine Bodin

On remarque également de nombreux coquelicots dont une étude un peu plus poussée nous permet de constater que nous sommes en présence de ce que l'on considérait autrefois comme deux variétés de l'espèce *Papaver rhoeas* : la variété type, aux poils nombreux et perpendiculaires au pédoncule, et la variété *P. rhoeas* var. *strigosum* aux poils appliqués sur le pédoncule. D'après des études génétiques, cette particularité serait due à un gène unique (cf Flore Med) et cette distinction nomenclaturale ne serait plus reconnue officiellement. La présence simultanée des deux variétés semble bien aller dans ce sens.



Papaver rhoeas (Coquelicot commun)

Variété type à gauche (poils perpendiculaires), variété *strigosum* à droite (poils appliqués)

La descente par le Vallon de Valrugue

La descente se fait par le Vallon de Valrugue, plus pentu et plus sauvage que celui de St Clerg. On y retrouve une partie des espèces vues dans l'autre vallon mais la végétation y est bien plus dense et moins diversifiée, notamment pour les espèces herbacées.

L'essentiel du couvert de la forêt est formé par les Pins d'Alep (*Pinus halepensis*), les Chênes pubescents (*Quercus pubescens*) et les Chênes verts (*Quercus ilex*), mais c'est la strate arbustive qui domine avec des fourrés où se mêlent de très nombreux arbustes ou arbrisseaux : l'Ormeau (*Ulmus minor*), le Buis (*Buxus sempervirens*), les deux Filaires (*Phillyrea angustifolia* et *Phillyrea latifolia*), le Nerprun alaterne (*Rhamnus alaternus*), le Buplèvre ligneux (*Bupleurum fruticosum*), la Coronille arbrisseau (*Hippocrepis emerus*), le Fustet (*Cotinus coggygria*), le Prunellier (*Prunus spinosa*), le Chèvrefeuille étrusque (*Lonicera etrusca*), le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), le Pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus*), le Troène commun (*Ligustrum vulgare*), le Spartier (*Spartium junceum*), l'Argelas ou Ajonc de Provence (*Ulex parviflorus*) ou encore la Salsepareille (*Smilax aspera*).

En bordure de vigne, quelques espèces intéressantes.

Pour conclure cette longue balade, sur le chemin du retour nous sommes attirés par des buttes en bordure d'une vigne. On y découvre une végétation particulière. Se mêlant à des espèces rudérales plus classiques, on y découvre le Sorgho d'Alep (*Sorghum halepense*), la Betterave maritime (*Beta vulgaris* subsp. *maritima*), la Fumeterre grimpante (*Fumaria capreolata*), le Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*), la très élégante Molène de Mai (*Verbascum boerhavia*), la Trigonelle comestible (*Trigonella esculenta*), mais surtout de beaux exemplaires de la grande Jusquiame noire (*Hyoscyamus niger*) et de la petite Samole de Valérand ou Mouron d'eau (*Samolus valerandi*).



Une vigne au pied des Alpilles. Au fond, les cyprès caractéristiques de ce coin de Provence.

Photo Sabine Bodin



Hyoscyamus niger (Jusquiame noire)

Cette grande Solanacée, velue et visqueuse, est connue depuis l'Antiquité pour ses propriétés euphorisantes et hallucinogènes, mais aussi pharmaceutiques. Elle est toxique à forte dose.





Samolus valerandi (Samole de Valérand ou Mouron d'eau)
La présence de cette petite Primulacée est sans doute due au sol très meuble,
humidifié en permanence par un arrosage goutte à goutte.

Texte et photos de fleurs : J. C.